

Département du Doubs

Commune de FRANOIS

N°2026/020

Code Postal 25770

Bureau Distributeur FRANOIS

.....
EXTRAIT

Du registre des délibérations du Conseil Municipal

**Arrondissement de
BESANCON**

Séance du 30/03/2026

Canton de Besançon 1

L'an deux mille vingt-six, le trente du mois de mars, le Conseil Municipal de la commune de FRANOIS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Émile BOURGEOIS Maire, en session ordinaire.

**Nota – le Maire certifie que
la convocation a été faite le
25/03/2026 et que le nombre
des membres en exercice est
de dix-neuf.**

Présents : 18

Mmes DELESSARD, GILLET, SIMON BOUVRET, TANNIERES, DUBOIS, PRALON, ICHOU, HAMDAN ; MM. BOURGEOIS, LORY, MOUTON, BAULIEU, DUMORTIER, PONS, JOLY, COUDRY, HOUSSIN, LAPOUGE.

Procurations de vote : 0

Absents excusés : 1

Bénédicte LECLERC

Il a été procédé, conformément à l'article L 121 – 14 du code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

Monsieur Jean-Pierre LORY, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

ETABLISSEMENT DES COMMISSIONS

Vu les articles L.2121-21 et L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales stipulant que le Conseil Municipal fixe le nombre et les attributions de ses propres commissions municipales, celles-ci jouant un rôle important dans l'élaboration des décisions,

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Monsieur le Maire propose la création de 13 commissions chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil, à savoir :

- Commission Animation ;
- Commission Cadre de vie - Forêt ;
- Commission Cimetière ;
- Commission Communication ;
- Commission Finances ;
- Commission Gestion administrative
- Commission Gestion technique ;
- Commission Jeunesse et Sport ;
- Commission Patrimoine ;
- Commission Relation publique - Economie ;
- Commission Urbanisme ;
- Commission Vie scolaire
- Commission Voirie ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission Animation ;
- 2 - Commission Cadre de vie - Forêt ;
- 3 - Commission Cimetière ;
- 4 - Commission Communication ;
- 5 - Commission Finances ;
- 6 - Commission Gestion administrative
- 7 - Commission Gestion technique ;
- 8 - Commission Jeunesse et Sport ;
- 9 - Commission Patrimoine ;
- 10 - Commission Relation publique - Economie ;
- 11 - Commission Urbanisme ;
- 12 - Commission Vie scolaire
- 13 - Commission Voirie ;

Après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

Commission Animation :

- M. Jérôme JOLY
- Mme Brigitte TANNIERES
- Mme Françoise GILLET
- Mme Bénédicte LECLERC
- Mme Marine PRALON

Commission Cadre de vie - Forêt :

- M. Florent DUMORTIER
- M. Damien LAPOUGE
- Mme Bénédicte LECLERC
- Mme Martine DELESSARD
- M. Thomas HOUSSIN

Commission Cimetière :

- Mme Geneviève SIMON BOUVRET
- M. Jean-Louis BAULIEU
- Mme Samera ICHOU
- Mme Françoise GILLET

Commission Communication :

- M. Sébastien COUDRY
- Mme Brigitte TANNIERES
- Mme Julie HAMDAN
- M. Thomas HOUSSIN
- M. Patrice MOUTON

Commission Finances :

- M. Patrice MOUTON
- M. François PONS
- Mme Julie HAMDAN
- M. Jean-Pierre LORY
- Mme Samera ICHOU

Commission Gestion Administrative:

- M. Thomas HOUSSIN
- Mme Samera ICHOU
- Mme Martine DELESSARD

Commission Gestion Technique :

- Mme Martine DELESSARD
- M. Florent DUMORTIER
- M. Jérôme JOLY
- M. Thomas HOUSSIN
- Mme Cécile DUBOIS
- Mme Françoise GILLET

Commission Jeunesse et Sport :

- M. Jean-Pierre LORY
- M. Jérôme JOLY
- Mme Françoise GILLET
- M. Patrice MOUTON
- Mme Marine PRALON
- M. François PONS

Publié le 3 avril 2026

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

Berger
Levrault

ID : 025-212502587-20260330-2026022-DE

Commission Patrimoine :

- Madame Françoise GILLET
- M. Jean-Pierre LORY
- M. Patrice MOUTON
- Mme Martine DELESSARD
- Mme Bénédicte LECLERC

Commission Relation Publique - Economie :

- Mme Marine PRALON
- Mme Geneviève SIMON BOUVRET
- M. Sébastien COUDRY
- M. Jean-Pierre LORY
- Mme Samera ICHOU
- Mme Brigitte TANNIERES
- Mme Bénédicte LECLERC

Commission Urbanisme :

- Monsieur Jean-Louis BAULIEU
- M. François PONS
- Mme Geneviève SIMON BOUVRET
- M. Damien LAPOUGE
- M. Jean-Pierre LORY
- Mme Julie HAMDAN

Commission Vie scolaire :

- Madame Cécile DUBOIS
- M. Jérôme JOLY
- M. Patrice MOUTON
- Mme Martine DELESSARD
- M. Florent DUMORTIER

Commission Voirie :

- M. François PONS
- M. Patrice MOUTON
- M. Damien LAPOUGE
- M. Jean-Louis BAULIEU

Fait et délibéré, le 30 mars 2026

Le Maire,

Émile BOURGEOIS.

